



Genève, le 14 avril 2009

Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse
de l'Assemblée Constituante de la République et canton de Genève**

Installation des cinq commissions thématiques

L'Assemblée Constituante peut enfin entrer dans le vif du sujet ! Les cinq commissions thématiques ont été installées, à savoir :

- Commission 1 Dispositions générales et droits fondamentaux
présidence : M. Maurice Gardiol
- Commission 2 Droits politiques
présidence : M. Jacques Pagan
- Commission 3 Institutions : les trois pouvoirs
présidence : M. Lionel Halperin
- Commission 4 Organisation territoriale et relations extérieures
présidence : M^{me} Carine Bachmann
- Commission 5 Rôle, tâches de l'Etat et finances
présidence : M. Benoît Genecand

Restent à être mises en place la Conférence de coordination et la Commission de rédaction.

Les Commissions auront à cœur d'être à l'écoute de la population. Rappelons que chacun peut faire part de propositions individuelles. De même, des propositions collectives peuvent être soumises à l'Assemblée Constituante. Ces dernières doivent être traitées dès lors qu'elles sont appuyées par 500 signatures.

Pour la Présidence,

Marguerite Contat Hickel
Coprésidente